

### **MEDCOP 21**

#### **Atelier « Villes et Territoires Durables »**

**4 et 5 juin 2015 à Marseille**

### ***LES HABITANTS DES VILLES ET TERRITOIRES MÉDITERRANÉENS ET LEURS SAVOIR-FAIRE FACE AUX DÉFIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE***

#### **Appel à contributions**

## I. AVIS D'APPEL À CONTRIBUTIONS

La France accueillera la Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015 (COP21). En préparation à cette conférence, la Région PACA organisera la MEDCOP21 les 4 et 5 juin prochains à Marseille au cours de laquelle les sociétés civiles seront au cœur de la manifestation.

Dans le cadre de cette MEDCOP21, l'AViTeM et l'IPEMED s'associent pour organiser l'atelier « Villes et territoires durables » dont l'objectif est de mettre en avant les initiatives existantes et formuler des propositions innovantes portées par les acteurs issus de la société civile.

L'atelier du deuxième jour vise spécifiquement à donner la parole à ces **porteurs de projets, initiatives, réseaux et outils qui sont déployés aujourd'hui dans les villes méditerranéennes pour développer et diffuser des approches vertueuses, innovantes et concrètes** en matière d'architecture, d'urbanisme, de modes de « transports doux », etc.

A terme, ces propositions visent à enrichir un « l'Agenda positif méditerranéen ».

**La sélection est effectuée sur la base d'un formulaire en ligne à remplir (en français ou en anglais) et à soumettre avant le 20 avril 2015 (24 :00, heure de Paris).**

**Lien http :** <http://html.villa-mediterranee.org/medcop21/form.html>

**Dates et lieu de l'Atelier :** 5 juin, 9h-11h, à Marseille (Villa Méditerranée)

**Contact :** [VTD.medcop21@gmail.com](mailto:VTD.medcop21@gmail.com)

## II. MODALITÉS DE SÉLECTION DES PROPOSITIONS

### A) La sélection s'effectuera en deux temps :

1/ La réception puis l'évaluation des propositions seront réalisées par l'équipe Avitem – Villa Méditerranée – IPEMED composée au minimum de 3 personnes ainsi que des membres du Groupe de travail constitué spécifiquement pour l'Atelier 1.

2/ La sélection finale des projets sera effectuée par l'équipe Avitem – Villa Méditerranée – IPEMED, des membres du Groupe de travail et des personnalités représentatives des pays de la région méditerranéenne et des catégories définies.

Deux propositions par catégorie (cf. tableau en annexe 1) soit 10 au total seront sélectionnées en amont de l'évènement par le Comité de sélection et présentées lors de l'Atelier par les porteurs de projet.

### III. TERMES DE RÉFÉRENCE

**Finalités :** Alimenter l'Agentif positif méditerranéen présenté lors de la COP21 à Paris.

**5 domaines d'intervention : (voir description détaillée en Annexe 1)**

- 1/Villes et territoires innovants
- 2/Solutions participatives
- 3/Technologies et pratiques innovantes
- 4/Politiques RSE
- 5/Campagne de sensibilisation et lobbying

**Périmètre :**

- Géographique : tous les pays méditerranéens<sup>1</sup>.
- Thématique : Les habitants des villes et territoires méditerranéens et leurs savoir-faire face aux défis de la transition écologique.
- Bénéficiaires : populations locales, jeunes, femmes.

**Critères d'évaluation des propositions :**

Le processus de sélection accordera une importance particulière au respect de la parité géographique entre les pays du « Nord », du « Sud » et de « l'Est » de la Méditerranée. Les initiatives portées par les jeunes seront privilégiées.

---

<sup>1</sup> Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte, Territoires Palestiniens (Bande de Gaza et Cisjordanie), Israël, Liban, Syrie, Turquie, Grèce (Crète, Rhodes), Albanie, Monténégro, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Slovénie, Italie (Sardaigne), Monaco, France (Corse), Espagne, Chypre, Malte, Andorre, Serbie, Portugal, Macédoine, Jordanie, Roumanie.

Les critères :

- caractère innovant,
- pertinence et durabilité,
- répliquabilité.

**Structures éligibles :**

Toutes structures issues d'un des pays méditerranéens. Les initiatives portées par des structures de la société civile, composées et/ou conduites par des jeunes seront privilégiées (groupes d'habitants, entreprises, coopératives, associations, autorités locales, etc.).

## ANNEXE 1 - CATÉGORIES ET CIBLES

Catégories	Cibles
<b>1- Villes &amp; territoires innovants</b> – mise en œuvre de solutions innovantes à l'échelle de la Ville ou du Territoire pour la gestion des ressources, la préservation des éco-systèmes, la réhabilitation d'aires historiques urbaines	Autorités locales Cabinets d'architecture
<b>2- Vers des solutions de plus en plus participatives</b> – mise à jour d'initiatives menées à l'échelle locale visant à associer les populations locales à des programmes de formation et d'accompagnement ou à des activités en lien avec les enjeux du développement durable	Associations Coopératives locales Microfinance
<b>3- À la recherche de technologies et pratiques innovantes adaptées aux enjeux du développement durable</b> en Méditerranée – mise à l'honneur de l'innovation écologique et sociale	Entreprises / PME / start-ups Chercheurs
<b>4- Mise en évidence de politiques de RSE innovantes et axés sur les enjeux de développement durable</b>	Entreprises implantées en Méditerranée
<b>5- A la recherche d'une campagne de plaidoyer et de sensibilisation</b> aux enjeux du changement climatique en Méditerranée – spot TV, teaser, affiche publicitaire décalés, originaux permettant de sensibiliser le plus en grand nombre	Réseaux locaux Habitants méditerranéens

## ANNEXE 2 – PROPOSITION DE GRILLE D'ÉVALUATION

Caractère innovant	Caractère innovant du projet au niveau des techniques et pratiques mises en œuvre
Pertinence du projet par rapport aux objectifs et aux cibles selon la catégorie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réponse à des besoins présents et futurs</li> <li>- efficacité et efficience dans la réponse à ces besoins</li> <li>- cohérence avec le contexte local</li> <li>- durabilité</li> <li>- intégration des populations locales</li> </ul>
Partenariats	Diversité des acteurs, concertation mise en place, appropriation du projet par l'ensemble des partenaires
Transposition à l'échelle régionale et méditerranéenne	Faisabilité technique, financière et politique
Transparence	Modalités et/ou outils de transparence
Evaluation et capitalisation	Qualité de l'évaluation, de capitalisation et de la diffusion
Valorisation des ressources locales	Valorisation des savoirs, savoir-faire et compétences locales et nationales
Cohérence avec les politiques publiques	Interconnexions avec le système législatif et réglementaire
Budget	Modèle économique pérenne
Capacités de la structure	Expertise, parité de l'équipe, ouverture à la jeunesse
Méthodologie	Lisibilité des enjeux
Genre/junesse	Contribution à la réduction des inégalités de droits entre les femmes et les hommes et implication des femmes et des populations jeunes